

## **Suivi sur le cas de LTI à Saint-Étienne-des-Grès en Mauricie**

Communiqué à tous les **producteurs et intervenants** du secteur avicole du Québec

### **Levée d'autoquarantaine et de biosécurité rehaussée**

Le 28 septembre dernier, l'EQCMA annonçait un cas de laryngotrachéite infectieuse dans un élevage de volailles commercial sur l'avenue Omer-Bourassa à Saint-Étienne-des-Grès en Mauricie. Depuis cette date, tous les bâtiments ont été lavés et désinfectés suivi d'un vide sanitaire et deux cycles de production avec des oiseaux vaccinés ont été complétés sans réapparition de signes cliniques. Par conséquent, ce site a regagné son statut négatif et la biosécurité rehaussée et l'autoquarantaine sont levées en date de ce jour.

La biosécurité dans la zone à risque de 1,5 km autour de ce site est aussi levée.

*Nous rappelons l'importance de maintenir une biosécurité rigoureuse en tout temps par tous les producteurs et partenaires de la filière avicole afin de minimiser les risques de propagation des maladies.*